



PROTOCOLE COVID 19

ASSOCIATION HANDICAP ESPOIR OSTÉOPATHIE (HEO)

Vous trouverez, ci-après, toutes les mesures barrières détaillées dans ce protocole afin de garantir la santé et la sécurité de tous.

La prise de connaissance de ce protocole **est obligatoire** pour toutes les personnes qui accéderont à la Base de la Caillerette le jour des soins.

Représentant COVID 19 à l'Association HEO : Martine DURAND (présidente association HEO)

ORGANISATION GENERALE :

- Mise en place d'un sens de circulation pour entrer et sortir de la Base (entrée et sortie différente). Une signalisation sera mise en place.
- Nettoyage obligatoire des mains avec une solution hydroalcoolique à l'entrée (fournie par l'association HEO).
- Prise de la température de toutes les personnes qui entreront dans les locaux de la Base de la Caillerette (thermomètre infrarouge professionnel appartenant à l'Association HEO).
- Les familles devront se rendre au secrétariat planning pour :
 - o compléter le fichier de présence (nom, prénom, date de venue, heure d'arrivée et de départ,
 - o remettre le questionnaire médical complété,
 - o prendre un nouveau RDV pour le mois suivant.

Pour information, l'accueil sera déplacé et situé devant les portes fenêtres pour éviter un nombre trop important de personnes à l'entrée principal. Une distanciation entre chaque personne sera visible par un marquage.

- Désignation de deux personnes par séance de soin (matin et après-midi) pour :
 - o nettoyer les tables, chaises dans la salle commune et les sanitaires,
 - o surveiller le respect des gestes barrières.
- Un toilette sera réservé aux praticiens et un toilette aux familles. Du savon liquide sera mis à disposition dans chaque toilette (fourni par l'association).

PRATICIENS :

- Port du masque obligatoire (masques Type II, chirurgicaux fournis par l'Association HEO). Possibilité, pour les praticiens qui le souhaitent, de porter en complément du masque une visière (fournie par l'association HEO).
- Port d'un tablier jetable pour les praticiens qui le souhaitent (fourni par l'Association HEO).
- Nettoyage des tables et des surfaces touchées entre chaque soin (spray désinfectant fourni par l'Association HEO).
- Seuls les praticiens pourront toucher les poignées de portes où se dérouleront les soins.
- Lavage des mains aux toilettes entre chaque soin (toilette spécifiquement réservé aux praticiens).

FAMILLES :

- **Un auto-questionnaire santé** sera envoyé par mail à chaque famille quelques jours avant la date des soins.
Chacune des questions posées, et l'exactitude de vos réponses, est importante pour votre propre santé, celle enfants ou adultes en situation de handicap et des personnes intervenant à l'Association Handicap Espoir Ostéopathie (HEO). Ce questionnaire devra être complété **le jour des soins** et remis au secrétariat Planning.
Si une des réponses est positive, merci de contacter **immédiatement** le secrétariat planning au 06.95.46.94.20 ou la représentante COVID-19 au 06.20.27.71.08.
- Pour les parents ou proches, enfants et/ou adultes porteurs de handicap, en cas de fièvre, toux, maux de gorge, nez qui coule, tout autre symptôme, ou contact avec une personne atteinte du COVID 19, merci de prévenir **impérativement** par téléphone, **dans la semaine précédant les soins**, le secrétariat planning au 06.95.46.94.20 ou la représentante COVID-19 au 06.20.27.71.08.
- Comme auparavant, chaque enfant ou adulte en situation de handicap devra avoir sa serviette personnelle lors de la séance de soin.
- Le port du masque est obligatoire pour les adultes (masques non fournis par l'association HEO).
- Dans la mesure du possible, il est demandé le port du masque ou d'une visière pour les enfants de + de 11 ans (non fournis par l'association HEO).

Pour information, l'association dispose de deux systèmes en plexiglass adaptables sur les tables de soin pour les enfants et adultes qui ne supportent ni masque ni visière.

DEROULEMENT DES SEANCES DE SOINS :

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans toutes les salles de soin.

➤ **Planning :**

- les rendez-vous seront programmés **toutes les heures** pour limiter les regroupements/croisements de personnes dans le bâtiment et permettre de disposer d'un temps suffisant pour la désinfection et l'aération des salles de soin.
- Les familles devront se présenter à la Base **un quart d'heure avant l'heure de soins** pour éviter un nombre trop important de personnes dans les locaux.
- Le nombre maximum de personnes pouvant être présentes simultanément dans les locaux de la Base de la Caillerette sera le suivant :
 - 1 personne au planning
 - 1 à 2 personnes du bureau ou du CA,
 - 8 personnes maximum par salle de soin :
 - 2 enfants ou adultes bénéficiant de soins
 - 2 praticiens par enfant ou adulte
 - 1 seul parent accompagnateur dans la salle de soin (sauf si le handicap de l'enfant ou de l'adulte nécessite la présence des deux parents).

➤ **Repas du midi pour les praticiens et personnes déjeunant sur place :**

- les plats confectionnés déjà cuits et à réchauffer seront autorisés (pizza, quiches, etc...).

➤ **Gouter des enfants ou adultes en situation de handicap :**

- Le goûter pourra être pris sur place; de préférence sous le préau si le temps le permet, à condition de respecter la distanciation réglementaire.
- Pas de goûter commun, chaque famille devra venir avec son propre goûter.
- Les boissons seront fournies par l'association mais seront servies uniquement à table.

le 10 septembre 2020

Martine DURAND
Présidente HEO Région Centre